

Les cahiers de doléances nazairiens sont en lieu sûr

En 2019, dans le cadre du Grand Débat national initié par le Gouvernement, le collectif Les Gilets Jaunes Exigeants de Saint-Nazaire, constitué en association depuis le 19 décembre 2018, a exprimé le souhait de déposer ses cahiers de doléances à l'Hôtel de Ville de Saint-Nazaire. Une demande qui a reçu une réponse favorable de la part du maire, David Samzun, soucieux de garantir un espace d'expression et de consultation.

À l'issue de la période de consultation, le Collectif a récupéré ses cahiers de doléances. Ses membres ont fait la synthèse des expressions qu'ils ont ensuite adressées aux Archives départementales. Les originaux des cahiers ont, quant à eux, été conservés par le collectif jusqu'à aujourd'hui.

Les cahiers de doléances sont donc entre les mains du collectif Les gilets jaunes exigeants - Saint-Nazaire dont l'objet est de « développer et favoriser, par tous moyens appropriés les débats et prise de position des citoyens de Saint-Nazaire et sa région lors d'assemblée Citoyenne ».

Dans le contexte de l'époque, la Ville de Saint-Nazaire a donné suite aux demandes de l'association de conserver ses cahiers de doléances, en sachant qu'elle avait pris l'engagement d'en faire une synthèse qui a été, comme convenu, transmise aux Archives.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr